

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 30 mai 2008
(convocation du 19 mai 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mai Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 10)	M. LOTHAIER Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel (à cpter de 09 h 55)	M. MILLET Thierry à M. SOUBIRAN Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (à cpter de 10 h 30)	M. MOULINIER Maxime à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel (à cpter de 10 h 30)	Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël (à cpter de 10 h 30)
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel	M. PALAU Jean Charles à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard (à cpter de 11 h 00)	M. REIFFERS Josy à M. RAYNAL Franck (à cpter de 10 h 30)
M. DAVID Yohan à Mme. LAURENT Wanda	
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. TOUTON Elisabeth	
M. DUCASSOU Dominique à Mme. WALRYCK Anne	
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Marchés publics - BLANQUEFORT - Aménagement de l'avenue du Général de Gaulle entre la rue Ransinangue et la rue de la Forteresse - Marché n°07217U - Avenant n°1 - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par marché n°07217U et pour un montant de 885 731, 05 € H.T. soit 1 059 334,34 € T.T.C., la Communauté urbaine de Bordeaux a confié à la société APPIA AQUITAINE NORD Etablissement de EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest, les travaux d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle entre la rue Ransinangue et la rue de la Forteresse à Blanquefort.

Ces travaux consistent notamment en l'aménagement d'une piste cyclable par l'élargissement de l'emprise de la chaussée au moyen de talus.

L'implantation des talus nécessitant l'acquisition d'une bande de terrain le long de la voie, le propriétaire riverain, contacté par les services de l'Action foncière, avait donné son accord verbal pour la cession.

Par courrier en date du 9 janvier 2008, celui-ci est revenu sur son engagement et oppose un refus catégorique à la cession de cette parcelle.

Le démarrage du chantier a été retardé au 25 mars 2008 afin de trouver une solution technique, laquelle est la mise en œuvre de murs de soutènement dans l'emprise actuelle de la voie sans création de talus sur la propriété riveraine.

Le marché prévoyait la mise en œuvre de murs de soutènement mais leur implantation était limitée à des endroits très spécifiques, pour une surface de 150 m².

Du fait de l'adaptation du projet, cette surface passe à 415 m², ce qui induit une augmentation prévisible du montant du marché de 110 687,85 € H.T. soit 132 382,67 € T.T.C.

Il est donc nécessaire de passer un avenant pour prendre en compte cette situation qui accroît les quantités prévues en regard du prix 58 – murs de soutènement – et le montant du marché initial de 12,5 % en conséquence.

Le montant de l'avenant dépassant de plus de 5 % le montant du marché initial, l'avis préalable de la commission d'appel d'offres a été sollicité sur la passation de cet avenant, conformément aux dispositions de l'article 49.1 de la loi 93.122 modifiée.

La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable lors de la séance du.

En application des articles L 2121-12 et 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter au Service des Marchés Publics – 13^{ème} étage.

Aussi, considérant les éléments évoqués, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir approuver le projet d'avenant n°1 au marché n°07217U, et autoriser Monsieur le Président :

- à signer ledit avenant d'un montant de 132 382,67 € T.T.C , portant ainsi le montant du marché considéré à 1 191 717,01 € TTC.

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mai 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
18 JUIN 2008**

PUBLIÉ LE : 18 JUIN 2008

M. ALAIN DAVID